



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-104495>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-104495

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-93323

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Troyes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de sécurisation des clôtures de la Maison Petite Enfance Québec.-

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent projet a pour objet des travaux de sécurisation des clôtures de la Maison Petite Enfance Québec, sis 1 rue Québec à Troyes (10000). Conformément à l'article L.2113-10 du Code de la Commande Publique, la consultation fait l'objet de 3 lots définis comme suit : Lot n°1 : Démolition / Maçonnerie - Lot n°2 : Clôtures - Lot n°3 : Électricité . * Les travaux d'électricité seront effectués par l'entreprise adjudicataire de l'accord-cadre relatif aux travaux de maintenance courante dans les bâtiments communaux.Cette consultation porte donc uniquement sur les lots n°1 « Démolition / Maçonnerie » et n°2 « Clôtures ». Procédure adaptée en application des arts. L. 2120-1-2°, L. 2123-1 et R. 2123-1-1° du Code de la commande publique (CCP). Marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire. Délai d'exécution: Le délai global d'exécution est de 15 semaines, y compris 8 semaines de période de préparation : - La période de préparation d'une durée de 8 semaines débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage. - Le délai d'exécution d'une durée de 7 semaines débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage (date prévisionnelle du début des travaux : le 26 janvier 2026).-

Section 4 - Informations rectificatives

- Au sein de la rubrique Autres Informations complémentaires: Modification des critères de jugement des offres : - Coût des travaux, sur 10 pts, pondération 60%, jugé au regard du montant de la DPGF. - Valeur technique, sur 10 pts, pondération 40%, appréciée au regard du mémoire technique et environnemental du candidat portant sur les points suivants : la méthodologie de mise en oeuvre proposée pour la réalisation des différentes tâches de travaux dans le respect des délais d'exécution prévus par le calendrier prévisionnel, 3 points - les moyens humains et matériels prévus pour la réalisation du chantier, 3 points – la description des moyens mis en oeuvre pour assurer la sécurité du chantier et du personnel travaillant en présence des usagers du site, et en particulier, en présence d'enfants de moins de 3 ans, 2 pts. - Démarche environnementale en matière d'organisation de la gestion des déchets et de la propreté du chantier, 2 pts, appréciée au regard des éléments suivants : - Désignation d'un responsable « déchets » 0, 5 pt.- Actions de sensibilisation du personnel (prévention) 0, 5 pt.- Dispositif de tri adopté, stockage 0, 5 pt.- Filières d'élimination et traitement, de valorisation 0, 5 pt.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/09/2025